

## CERTIFICAT DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE

Je soussigné Arño GASTAMBIDE, Maire d'AYHERRE, certifie ne pas m'être opposé à la déclaration préalable, déposée par Monsieur MOUGICA GABRIEL, pour une division en vue de construire délivrée par accord tacite en date du 08/01/2018 portant le numéro DP 64 086 17B0013.

Ce certificat est délivré en application de l'article R 424-13 du Code de l'Urbanisme.

Fait à AYHERRE, le 6 février 2018

Le Maire,

Arño GASTAMBIDE

